

Participants :

- Mairie d'arrondissement : Emmanuelle Pierre-Marie (Maire du XIIe), Fadila Taieb (adjointe à la Maire du XIIe), Laurent Hidalgo (Pôle Démocratie), Louise Bams (cabinet de la Maire).
- Conseil de quartier : Pierre Bastide, Benoît Bertin, Jennifer Borsellino Schiavi, François-Xavier Cottrel, Jean-Michel Defoilhoux, Vincent Démercy, Françoise Dubrana, Monique Leblanc, Tanguy Le Dantec, Philippe Madrange, Jean-Pierre Zublena.
- Excusés : Bernard Lorinquer, Michèle Mittner, Corinne Saurel, Elodie Saux, Marie-France Séru

Rappel de l'ordre du jour proposé à la Mairie :

1. Relations et fonctionnement Mairie – Conseil de Quartier : information, communication, outil collaboratif, formation des conseillers, budgets, ...
2. Vie locale : relations intergénérationnelles, projets de visites de l'Université Paris III, relations avec les associations...
3. Urbanisme et espace public – état des projets : PLU, Garage Picpus, diagnostic et travaux de voirie (embellir votre quartier ?), ...

A la suite de la réunion organisation - communication du 29 septembre dernier qui a permis de préparer cette Assemblée générale en lien avec la Mairie, et après échanges entre les membres du Conseil de quartier, un consensus s'est dégagé en faveur d'un ajustement de l'ordre des points comme suit : 3, 1, 2. En effet, le point 3 appelait, au regard de l'actualité des sujets, des réponses de Madame la Maire à plus court terme, les participants ignorant au début de la réunion combien temps elle souhaitait consacrer à cette réunion.

Point 3 – Urbanisme, espace public

Le principal sujet abordé dans ce cadre étant le dossier du Garage Picpus, à la suite à la réunion publique du 20 septembre dernier. Il a donc paru plus simple de regrouper les questions formulées par le conseil et les réponses de la Maire. Principales questions abordées par le trésorier :

- A la date d'aujourd'hui, la demande de permis de construire a-t-elle été déposée ?
- Etes-vous disposée à signer le permis de construire en l'état ?
- Quid des commerces, services, équipements collectifs et de leurs destinataires ?
- Sans parler de réserves, avez-vous obtenu des garanties sur l'exécution du chantier ?
- Qu'en est-il de la servitude de passage entre la rue de Picpus et la rue de Reuilly ?
- Quelles garanties avez-vous quant à la typologie des appartements et comment seront ventilées les différentes catégories d'appartements (studios pour personnes seules ou appartements pour familles ou autres...) ?

Madame la Maire indique qu'à sa connaissance, il n'y a pas encore eu de dépôt de la demande du permis de construire à l'échéance prévue, soit le 30 septembre. Elle signera en l'état et donc sans réserve le permis qui serait déposé. Les négociations se poursuivent avec le promoteur Emerige, précise-t-elle, même si c'est parfois difficile. Les relations avec Paris – Habitat sont plus aisées. Nous n'en sommes pas encore à l'exécution du chantier et nous poursuivons les contacts pour disposer des meilleures conditions lors des travaux. La servitude de passage entre les deux rues dépend de conditions techniques et matérielles qui sont liées à un compromis avec Sainte-Clothilde. De l'avis des acteurs cette servitude semble très difficile à mettre en œuvre.

En ce qui concerne les appartements, nous sommes en faveur de petites surfaces, les familles étant déjà bien représentées dans le quartier. Nous privilégierons les logements pour jeunes travailleurs par exemple. En ce qui concerne les logements d'étudiants s'agissant d'une gestion par Paris Habitat la cible principale ne sera donc pas les étudiants. La Maire rappelle l'importance du nombre de demandeurs de logements sociaux dans l'arrondissement (près de 11 000).

Au sujet de la qualité des logements, sociaux qui seront financés par des aides publiques, un membre associé indique au sujet de la largeur des bâtiments que ceux-ci ont visiblement été épaissis au fil de l'évolution du projet depuis 2020, et qu'ils devraient donc au regard du dernier projet présenté lors de la réunion de septembre 2021, bénéficier de moins de lumière naturelle. La Maire précise à ce sujet que le travail avec Emerige n'étant pas terminé, elle reste attentive aux problèmes d'habitabilité. Elle fait état de visites auxquelles elle a participé de programmes de logements sociaux réalisés par Paris Habitat en soulignant la qualité des logements livrés.

La Maire indique que la Mairie reste également vigilante au sujet de l'utilisation future des commerces et des services qui seront proposés, afin de permettre que non seulement les résidents, mais aussi les habitants du XIIe arrondissement et les étudiants de la Sorbonne Nouvelle puissent y avoir accès dans de bonnes conditions. La Maire a néanmoins précisé que s'agissant de surfaces de commerces privées, les marges de manœuvre étaient faibles.

Au sujet de l'urbanisme et de l'espace public, le secrétaire a rappelé :

- La contribution réalisée au printemps par le Conseil de quartier sous la forme d'une contribution à la révision du Plan local d'urbanisme bioclimatique (dans le cadre de la phase du diagnostic projet en cours de définition du PLU) qui a donné lieu à un travail collectif important, alternant plusieurs visites de terrain et échanges en réunions,
- De même que dans cette séquence du printemps, le vœu concernant la révision du programme d'aménagement de la parcelle du garage de la rue de Picpus qui a été transmis à la Maire fin mai.

Le Conseil de quartier reste donc dans l'attente sur ces sujets des prochaines étapes prévues par la Mairie.

Un point sur le projet concernant le garage ayant déjà été fait, la Maire indique que des réunions seront prévues sur le projet de PLU et que la question des données de l'APUR pourrait être abordée dans ce cadre.

Le secrétaire propose de revenir aux sujets proposés à l'ordre du jour.

Point 1 et 2 : Information – communication et vie locale

Les points (1 et 2) ont fait l'objet d'échanges plus informels entre le CQ et les élus, la salle Picpus devant notamment être libérée pour 20h45, et la Maire ayant annoncé devoir quitter la réunion à 20h30.

Le secrétaire rappelle rapidement les étapes de mise en place du nouveau Conseil de quartier depuis le 2eme trimestre, son organisation convenue en fonction des dispositions de la charte. Il renouvelle la demande attendue par plusieurs membres du conseil de quartier de formation pour les nouveaux membres. La Mairie et le Pôle Démocratie locale prévoient des informations selon des modalités qui seront bientôt précisées.

Au sujet de la fluidité de communication, le secrétaire renouvelle le souhait du Conseil de quartier de disposer d'une plateforme de communication qui pourrait faciliter aussi les échanges avec les membres associés du Conseil, la Mairie, les autres coordinateurs des conseils de quartier voisins notamment, et les services municipaux. Dans l'attente d'une hypothétique plate-forme parisienne qui a d'ailleurs été proposée par le conseil de quartier Nation-Picpus au Budget participatif 2021, le Conseil de quartier souhaiterait savoir rapidement s'il serait juridiquement et financièrement possible pour un conseil de quartier de s'abonner à une plateforme, donc au produit d'un prestataire, le Conseil de quartier Nation-Picpus étant prêt à expérimenter un outil collaboratif de cette nature. Un accord est donné pour que le Pôle démocratie obtienne cette information et un avis des services municipaux compétents.

Au sujet de la communication en direction des habitants, les pages sur le site internet de la Mairie mériteraient d'être remises à jour avec les synthèses des réunions des conseils de quartier, des informations d'actualité (cf. page du site dont la dernière mise à jour remonte au 6/02/2017 et les synthèses des réunions à 2019 : <https://mairie12.paris.fr/pages/conseil-de-quartier-nation-picpus-10250>)

Au sujet de l'organisation, Madame la Maire fait part d'une inquiétude quant à la faible représentation des femmes dans les conseils de quartier et dans les participants à la réunion de ce soir. Elle indique que la parole des femmes doit pouvoir être davantage entendue. Elle fait part de sa propre expérience de réunions

organisées par EELV qui n'autorise pas la prise de parole d'un homme après un homme (citant une méthode d'alternance de temps de parole de 2 minutes dite « fermeture éclair »). Elle invite les membres des conseils de quartier à chercher des solutions pour favoriser la présence des femmes au sein du Conseil, par exemple en lien aussi des associations. Elle évoque le déroulement dans un autre quartier d'une marche exploratoire, organisée avec une association, réservée aux femmes.

Des précisions sont apportées par des membres du Conseil à la Maire sur le fonctionnement du Conseil de quartier qui doit notamment respecter les dispositions de la charte. Les conseils de quartier définissent par eux-mêmes leur organisation et leur fonctionnement internes. Une attention particulière a été accordée au respect des demandes de prises de parole en réunion et du temps accordé à chaque participant, notamment lors des Assemblées générales par le Trésorier sans distinction particulière de genre, d'autres réunions que celle-ci ayant accueilli plus de femmes. Il est rappelé aussi par le secrétaire à ce sujet que les membres des conseils sont des citoyens ou citoyennes bénévoles et qu'un objectif de parité dans ces conditions dans les participants aux réunions paraît donc difficilement pouvoir être atteint systématiquement lors des réunions, d'autant que des membres associés femmes ou hommes peuvent aussi y participer librement. Le Conseil de quartier a de ce fait un fonctionnement relativement souple.

Il est proposé à la Mairie pour encourager la participation aux Assemblées générales en particulier que le Pôle les annonce quinze jours à l'avance, ce qui est possible puisque le conseil fixe les dates généralement en amont, un à deux mois avant lorsque c'est possible.

Au sujet des associations, les élus ont rappelé les modalités d'intégration au Conseil de quartier de celles-ci prévues en effet par la Charte. Par ailleurs, le Conseil de quartier pourra donc reprendre contact avec le nouveau Directeur de la Maison des associations et de la vie citoyenne d'ici la fin de l'année pour faire un point avec lui sur les possibilités de collaborations dans ce domaine, et sur l'usage de ses ressources (par exemple des salles avec possibilité de visio-conférences, sujet à préciser ultérieurement). Une réunion a déjà eu lieu cet été avec le précédent Directeur M. Bentolila et son adjointe Madame Raynaldi, M. Defoilhoux qui anime le groupe relations intergénérationnelles de proximité et le secrétaire du Conseil de quartier.

En ce qui concerne les projets de visites de la nouvelle Université Paris III – Sorbonne-nouvelle, elles dépendront de la réception des travaux et de l'inauguration officielle des locaux, a priori pas avant le 1^{er} trimestre de 2022 semble-t-il. Les membres du Conseil de quartier seraient prioritaires pour être au nombre des premiers invités à visiter les lieux et des visites du quartier seront aussi proposées pour le personnel de l'Université. Le groupe RIP doit se réunir pour mettre au point avant la prochaine AG, programmée le lundi 29 novembre prochain, un schéma de visite expérimental qui pourra être mis en pratique ensuite d'ici ou au cours du printemps 2022.

Concernant les budgets (2020 et 2021), un point rapide est effectué : les reliquats devant être utilisés avant la fin de l'année en cours, l'état des crédits disponibles doit faire l'objet d'un échange entre le Trésorier du Conseil de quartier et les services de la Mairie via le Pôle Démocratie locale. Un courriel du Trésorier au sujet des états à jour des budgets (fonctionnement et investissement) a été adressé à nouveau à la Mairie ce jour.

Le secrétaire du Conseil de quartier relaye aussi le souhait des membres du Conseil de bénéficier de l'organisation d'une réunion par la Mairie sur le thème de la prévention et de la sécurité dans le contexte de mise en place de la nouvelle police municipale.

Il est envisagé d'ici la fin de l'année, une réunion avec la Mairie qui pourrait rassembler des représentants de tous les Conseils de quartier, les Secrétaires et Trésoriers par exemple, de façon à disposer d'une vision d'ensemble de leurs activités et à favoriser les échanges inter-quartiers, voire des projets comme cela a pu se faire en coopération entre le Conseil de quartier Nation-Picpus et celui de Jardin de Reuilly avec la mobilisation conjointe de leurs budgets comme le soutien à la « Fête au kiosque » qui a eu lieu en septembre dernier et au projet d'animation « zéro déchets » proposé par l'école primaire de la Rue de Reuilly pour la fin 2021.

Les participants remercient la Maire pour ce temps d'échanges, dans l'attente de prochains rendez-vous.

21h40 –Clôture de la réunion
